

Avis de Convocation



Assemblée Générale Annuelle 2011

Le 18 février 2011 à 19 h 00

Au Centre communautaire Le Baron

104, rue du Barry

Gatineau (Québec)

L'AJJRO a connu une année bien remplie. Le Conseil d'administration a entamé la lourde tâche qu'est d'assurer la viabilité de l'association à long terme. Lors de l'AGA, c'est avec fierté que nous vous présenterons le travail accompli. Même s'il reste encore beaucoup à faire, nous sommes de nouveau confiants, et aurons besoin de nouveaux administrateurs pour combler les rangs et poursuivre sur notre lancée.

Nous avons beaucoup à vous dire, il sera donc tout aussi important qu'instructif d'assister à l'AGA, puisqu'en bout de ligne, l'association appartient à chacun de ses membres.

Tous les membres sont conviés à l'assemblée afin de voter sur les diverses propositions et faire valoir leurs opinions. L'ordre du jour officiel suit cet avis de convocation. Les modifications proposées aux règlements administratifs seront disponibles à la fin du mois de janvier 2011.

Les états financiers seront aussi disponibles dès qu'approuvés par le C.A.

Nous vous attendons en grand nombre,

Yanick Vallières,

Président du Conseil d'administration de l'AJJRO



Ordre du jour

Assemblée Générale Annuelle 2011

1. Ouverture par le président du conseil d'administration ;
2. Lecture de l'avis de convocation;
3. Élection d'un président d'assemblée et d'un secrétaire d'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée ;
6. Retour sur l'année 2010 ;
7. Présentation du Plan Stratégique de l'AJRO ;
8. Changements aux Règlements Administratifs de l'AJRO ;
9. Approbation des états financiers pour l'année 2010-2011 ;
10. Âge minimal pour le programme de mentorat ;
11. Dissolution des administrateurs sortants du CA ;
12. Élection des postes vacants au CA (Sujet à changement) ;
 - 12.1. Vice-Président
 - 12.2. Secrétaire
 - 12.3. Trésorier
 - 12.4. Administrateurs
13. Nomination du vérificateur ou des vérificateurs;
14. Varia ;
15. Clôture et ajournement.